# NEWSLETTER

Chatbot Rebecca







#### SOMMAIRE

#### **ACTUALITÉS**

De nouvelles connaissances

## L'ARRIVÉE DES FORMULAIRES DES DEMANDES RH

### INTERVIEW DU MINISTÈRE DES ARMÉES

#### **NOUVEAUTÉS**

- Un nouveau QCM
- · Les notifications de décembre

#### De nouvelles connaissances RH ...

En décembre, je vous présenterai les nouvelles évolutions juridiques relatives au **temps partiel thérapeutique** (ordonnance n° 2020-1447 et décret n° 2021-997) et **au congé d'encadrement dans le cadre du service national** universel (ordonnance n° 2021-1159).

## ... et indemnitaires.

271 indemnités interministérielles et ministérielles décrites dans le référentiel de paye peuvent être consultées. Elles sont réparties comme suit :

Interministérielle	Armées	Conseil d'Etat	Culture	Education nationale	Intérieur
90	73	13	20	16	59





## L'arrivée des formulaires des demandes RH

Des formulaires des demandes RH sont désormais disponibles au sein du Chatbot Rebecca. La modélisation de ces formulaires est le résultat d'une coconstruction interministérielle réalisée dans le cadre de plusieurs ateliers. Cette mise à disposition à destination des gestionnaires contribue à la simplification et l'harmonisation des procédures de demandes RH des agents sur la base de formulaires standardisés pouvant être utilisés par tous les ministères.

Leur présentation définie sur la base d'une **architecture commune** comporte, pour chacun d'eux : l'identification de l'agent, les données nécessaires au traitement de la demande et à son circuit de traitement, les règles de gestion RH et les pièces à joindre. Ainsi, à la demande d'un agent, le gestionnaire sera en mesure de lui communiquer le formulaire approprié à sa démarche.

A noter que **l'utilisation du logiciel Acrobat Reader** est recommandée pour compléter ces formulaires.

Ces formulaires feront l'objet d'une **mise à jour à chaque évolution de la réglementation RH**. De nouveaux formulaires pourront être modélisés selon les besoins des ministères : n'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse suivante : reseau-imrh.cisirh@finances.gouv.fr.

#### Où retrouver ces formulaires dans le chatbot?

Au niveau du paragraphe "Pour en savoir plus" dans les séquences concernées, avant les modes opératoires ministériels, et sous le libellé "Formulaire de demande RH: [...]".

POUR EN SAVOIR PLUS

Formulaire de demande RH : CET (ouverture, gestion, ventilation)





Interview du Bureau de la cohérence règlementaire et du contrôle interne - Service des statuts et de la réglementation des ressources humaines - Direction des ressources humaines du ministère des armées



• Pouvez-vous nous préciser les travaux menés avec le CISIRH pour intégrer votre référentiel indemnitaire dans le chatbot Rebecca ?

Le ministère des armées a lancé en 2011 les travaux sur le « mémento des droits financiers individuels du personnel civil » (MEDROFIC), au moment du déploiement du SIRH ALLIANCE. Nos prédécesseurs avaient déjà identifié l'intérêt d'élaborer un livrable permettant de décrire l'ensemble des modalités de calcul de la paie en lien avec leurs sources juridiques pour s'assurer de l'application uniformisée des règles.

Lorsque le CISIRH a relancé, fin 2017, les travaux sur le « référentiel de paie » (RDP), le ministère des armées a saisi l'opportunité d'y contribuer, notant l'intérêt de réactualiser ainsi que de numériser son mémento, et de l'inscrire dans une offre interministérielle riche et cohérente pour ses gestionnaires.

C'est ainsi que les équipes du ministère et du CISIRH ont pu travailler en commun sur le fond des fiches du RDP, en partageant les expertises, afin de publier les contenus fiables sur le portail PISSARHO.

Rebecca a finalement été l'apport final du projet. Développé initialement par le CISIRH avec une spécialisation dans les règles de gestion RH, ce chatbot est apparu pour le ministère des armées comme l'un des meilleurs moyens de faciliter également l'accès à l'information règlementaire paie. Le CISIRH a pleinement adhéré à cette idée, et REBECCA intègre donc la réglementation afférente à la paie depuis le début de l'année 2021!

 Comment le MINARM a-t-il promu le chatbot Rebecca et son usage auprès des gestionnaires ?

Après avoir développé les contenus RH sur le fond, le ministère des armées est donc devenu le « sponsor » de Rebecca, et a notamment organisé le séminaire « simplifions l'accès à l'information RH » en novembre 2019, en présence de gestionnaires civils et militaires du ministère, mais aussi de représentants d'autres ministères.



Cet atelier a permis non seulement de promouvoir Rebecca, mais également de prouver l'intérêt suscité par ces outils numériques performants et partagés, à même de répondre aux besoins et enjeux de la RH actuelle : en permettant un accès simplifié à une information réglementaire à jour et partagée, ils doivent ainsi permettre une sécurisation et un gain de temps dans le traitement des questions simples et récurrentes, pour permettre aux acteurs RH de se concentrer sur les sujets complexes et les tâches à haute valeur ajoutée.

Aujourd'hui, au sein du ministère des armées, la promotion de Rebecca auprès des gestionnaires se fait directement au sein du SIRH « Alliance NG », c'est-à-dire au sein de leur interface de travail au quotidien.

#### Quelles sont les évolutions de contenus prévus dans le chatbot Rebecca ?

Pour le ministère des armées, les efforts principaux restent bien sûr axés sur les populations qui lui sont spécifiques. Ainsi, l'attention est notamment portée sur le cas des ouvriers de l'état et sur la fiabilisation des informations qui les concernent, mais aussi sur une perspective de mise à disposition des informations sur le volet militaire, pour lesquelles des attentes vis-à-vis de l'offre Rebecca avaient pu être exprimées lors du séminaire de présentation en novembre 2019.

Pour le reste, c'est bien le CISIRH qui est le moteur des propositions et évolutions des contenus de Rebecca. Le ministère des armées regarde avec intérêt, par exemple la possibilité d'ajouter des informations complémentaires aux fiches RDP dans REBECCA, tels que des modes opératoires ou des cas particuliers. Pour y parvenir, les services règlementaires et métier du ministère des armées travaillent ensemble afin d'identifier les informations pertinentes, assurer leur collecte, leur ordonnancement et leur stockage.

Afin de s'orienter dans ces projets de développement et d'évolution, le CISIRH et le ministère des armées travaillent d'ailleurs à la mise en place d'indicateurs, qui devraient permettre de mesurer les contenus disponibles et leur évolution, mais aussi l'utilisation qui en est faite, afin de confirmer l'intérêt des utilisateurs et/ou d'identifier les points à développer!



CATEGORIES 🛊 TOP 5 😢 VOTRE AVIS



## New! Venez tester notre nouveau QCM!

Suite à la publication de l'ordonnance n° 2020-1447 du 25 novembre 2020 et du décret n° 2021-871 du 30 juin 2021, les congés de maternité et les congés liés aux charges parentales dans la fonction publique de l'Etat ont connu d'importantes modifications.

Nous vous proposons de venir tester vos connaissances en répondant à notre nouveau QCM (7 questions).

Poury accéder, saisissez le mot clé "QCM." A vous de jouer!





## Les notifications de décembre

Ce mois-ci, retrouvez les actualités suivantes dans le chatbot Rebecca :

- la mise en place de la participation employeur à la protection sociale complémentaire,
- le calendrier PAY 2022,
- la prolongation de la suspension pour non présentation du passe sanitaire.



Toute l'équipe du Chatbot vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine!



Pour une utilisation éco-responsable de cette newsletter : n'imprimer ce document qu'en cas de strict nécessité.